

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Lheureux, 26 novembre 1866](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Lheureux, 26 novembre 1866

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 novembre 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Lheureux, A.](#)

Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

Description

RésuméSur le procès opposant Godin à Corneau frères. Sur la procédure et l'expertise.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin", Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Dureteste \[monsieur\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation1 p. (16r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et

métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 26 9^{me} 1866

Monsieur Merme

vous m'avez adressé les conclusions
de M. le Comte, mais j'aurais dû
en dire autant de tout cela que
vous m'avez pour moi je vous prie
donc de vous parler de son bon sens
que

celles de ces M. ne sont que des
bâtes de paille quant à leurs affirmations
sur la propriété, elles sont en tout point
mensongères les capitulations des parties
ont été complètes, & sans que cela
fût dit de la propriété j'ai produit les
objets qu'ils disent ne pas avoir été
produits par certains brevets pour
mes capitulations aux caputs que
j'ai demandés au procureur d'un de ces
objets concernés.

que dans tout cela il du dossier?
M. Deputé, un article pas brevier il
me semble que j'en ai à peu près toutes
les pièces. je pourrais utile de vous indiquer
quelques-uns le jugement annoté
que j'ai remis aux caputs
quelles le communiquer au plus vite
à M. le Comte Deputé les arguments ont la
raison je vous prie mes vives salutations

Godefr.